



FOIRE AUX QUESTIONS :

« Comment Saint Vincent de Paul aurait-il vécu cette année sacerdotale inaugurée par le Pape Benoît XVI ? »

Autant qu'un prêtre landais, donc un compatriote de Saint Vincent de Paul peut l'imaginer, je suis porté à penser que « Monsieur de Paul » avait une référence absolue dans sa vie sacerdotale à l'Évangile et à la conduite même de JESUS. Il avait du reste écrit un petit billet qui donnait ce conseil : « JESUS, que ferais-tu à ma place ? – JESUS-Christ doit être l'exemple de toutes vos conduites. » Il a vécu ce programme autant comme fondateur des Lazaristes et des Filles de la Charité que comme consultant de beaucoup de grands de la société de son temps.

Alors, comment aurait-il vécu la grâce d'une année sacerdotale promulguée par l'Église ? Certainement en revenant à l'humilité et la charité qui l'ont toujours habité.

- **L'humilité** du service des pauvres, car le prêtre est serviteur à la suite du Serviteur souffrant qu'est JESUS. Il ne faut jamais l'oublier pour ne pas servir sans référence au Maître qui nous a montré l'exemple du service désintéressé.
- La **charité** qui est le réalisme de l'amour de Dieu et du prochain.

Saint Vincent ne s'est jamais contenté de la médiocrité, il voulait toujours faire « davantage » pour être un prêtre selon le CŒUR de Dieu.

Si nous sommes prêtre, inspirons-nous de son exemple d'humilité, de charité dans notre ministère ordonné qui peut toujours être plus fidèle à l'Évangile, à l'humilité et la charité.

Si nous sommes laïcs, prions pour les prêtres afin qu'ils se ressource dans ces trois réalités et vivons-en nous aussi, ce sera une bonne « révision » à la lumière de Saint Vincent de Paul.

Père Jean Bernadet
Diocèse d'Aire et Dax